

Le 6 décembre 2011

## Elections générales dans la Fonction Publique d'Etat

# UN DEUXIÈME SIÈGE POUR LES SYNDICATS DE SOLIDAIRES !

Il y a 5 ans, en décembre 2006, le Conseil d'Etat donnait tort au gouvernement et aux tribunaux qui avaient, jusque-là, refusé de reconnaître la représentativité des syndicats de Solidaires dans la Fonction Publique d'Etat. Forte de ses résultats en CAP depuis 2007, en particulier aux Finances, aux Postes et Télécommunications et de sa représentativité au Conseil supérieur de l'Education nationale, l'union syndicale Solidaires siège depuis quelques années seulement au Conseil supérieur de la Fonction Publique.

Les élections générales du 20 octobre 2011, basées désormais sur le vote en CT Ministériel, constituaient un enjeu pour toutes les organisations syndicales et singulièrement pour Solidaires qui devait confirmer sa représentativité récemment acquise.

Les résultats agrégés pour l'ensemble du collège électoral viennent d'être publiés. L'analyse des votes traduit une belle reconnaissance pour le travail accompli : avec plus de 100 000 voix apportées par ses syndicats (dont un quart à la DGFIP alors qu'elle ne représente que 5% des 2,3 millions agents inscrits), Solidaires obtient un deuxième siège au Conseil supérieur de la Fonction Publique !

## 100 000 voix qui comptent

Depuis 1966, la loi accordait un avantage aux syndicats confédérés en leur faisant bénéficier d'une représentativité irréfragable, quel que soit leur audience aux élections. La loi de 2010, dite « de rénovation sociale » et faisant suite aux accords de Bercy, permet à tous les syndicats de se présenter et prévoit de ne plus reconnaître ceux qui n'auront pas reçu la confiance des électeurs. En 2014, le prochain scrutin organisé dans les 3 versants de la Fonction publique (Etat, Hospitalier, Territoriale) devrait dessiner un paysage syndical moins large mais plus fortement représentatif.

Si ce nouveau système présente moins d'embûches au départ pour les différents syndicats de Solidaires, il comportait des nouveautés difficiles à affronter :

- Le changement de scrutin de référence, passant des CAP au CT ;
- L'élargissement du collège électoral à des secteurs tels que l'enseignement privé et à des personnels ne relevant pas des statuts FP (contractuels, Berkani) ;
- Les suppressions massives d'emploi, en particulier dans les trois secteurs où Solidaires concentre plus de 80% de son audience (Finances 2 suppressions sur 3 départs en retraite, Education nationale 1 sur 2, PTT suppression à 100%).

Le choix fait par 100 086 agents est donc particulièrement encourageant pour 2014 puisqu'il permet à Solidaires de disposer de 2 sièges sur 20 (FO 4, FSU 4, CGT 3, CFDT 3, UNSA 3, CGC 1). 5 organisations se tiennent dans un écart très faible (14 à 16%), tandis que Solidaires atteint 8,6%.

## Une participation très inégale selon les secteurs

Si le gouvernement avait souhaité donner à ce scrutin général une dimension globale pour toute la Fonction Publique, on ne peut que constater la disparité des situations en matière d'organisation du scrutin et, malheureusement aussi en matière de participation.

De 38% à l'Education nationale (déjà limitée à 60% en 2007), à 83% aux Finances, les taux de participation se situent généralement entre 60 et 70% ; le taux moyen descendant à 50% compte

tenu du poids de l'Education nationale dans la Fonction Publique d'Etat. Les résultats par administration montrent cependant que la légitimité des syndicats réellement représentatifs dans leur secteur est très forte.

Pour l'avenir, Solidaires a clairement demandé l'abandon du vote électronique à l'origine de nombreux problèmes et qui a fait la démonstration de sa nocivité sur le taux de participation.

## **L'identification aux missions comme rempart à la RGPP**

En terme de représentativité, comme en terme de participation, il n'y a pas eu d'effet d'uniformisation : les électeurs ont au contraire recherché le regroupement autour des syndicats les plus forts dans leur champ professionnel. Dans un contexte où les missions et l'organisation des services ont été attaquées par la RGPP et par la Réate, les agents ont pu, par leur vote, réitérer leur attachement aux missions et aux diverses technicités nécessaires au service public.

Sans véritable surprise, la FSU confirme qu'elle est la fédération de l'Education nationale la plus représentative ; FO devient premier en engrangeant les résultats du ralliement d'un important syndicat de Police, la CGT renforce ses positions dans des ministères importants (finances, Meeddat, Culture...) et la CFDT fait toujours de bons résultats dans les services du 1<sup>er</sup> ministre et dans l'enseignement privé. Les bastions historiques de chaque syndicat sont pour la plupart confirmés sans qu'une organisation puisse agir efficacement seule dans toute la Fonction publique.

Aux finances, Solidaires CCRF enregistre un excellent résultat grâce à sa proximité, ses expressions et ses actions face à l'impact de la RGPP et de la Réate sur les missions.

## **L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, 1<sup>ère</sup> à la DGFIP**

L'enjeu de ces élections générales dans la Fonction Publique n'a pas minimisé l'autre rendez-vous que l'Union SNUI-SUD trésor Solidaires avait avec les agents de la DGFIP. Pour la première fois, le scrutin était organisé par la DGFIP : En déposant des listes partout en CTL, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a démontré que 2 syndicats de Solidaires agissant dans le même champ pouvaient additionner leurs forces pour constituer un seul syndicat et ainsi se renforcer au lieu de disparaître.

- ◆ L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires confirme sa place et son rôle de premier syndicat, avec 4 points d'avance sur le deuxième.
- ◆ Dans les CT locaux, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires est première dans 55 départements (contre 29 précédemment).
- ◆ En CAP, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires est le syndicat le plus présent dans l'ensemble des directions et disposera du plus grand nombre d'élus (694 en CAPL).
- ◆ Enfin, la composition des CHS CT où siège Solidaires aux Finances vient d'être calculée sur la base des voix obtenues dans les CT locaux (de la DGFIP notamment) : Solidaires aux Finances aura deux sièges au CHS CT Ministériel (CGT 2, FO 2, CFDT 1) et 242 sièges en local (sur un total de 682).

**Dans le contexte de fusion de la Direction générale des impôts et de la Direction générale de la comptabilité publique et de la nouvelle donne des élections professionnelles, conforter cette première place dans le champ professionnel était donc un objectif majeur pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires.**

Notons qu'aux finances, cette stratégie d'ancrage dans le secteur professionnel a permis à SUD centrale d'obtenir pour la 1<sup>ère</sup> fois un siège au CT et d'assurer ainsi sa représentativité dans l'administration centrale des finances.

**Désormais, pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, il s'agit de :**

- ◆ conforter cette première place à la DGFIP,
- ◆ développer et renforcer la fédération Solidaires aux finances, notamment autour des enjeux communs relevant du Ministère (Hygiène et sécurité, action sociale...),
- ◆ développer et renforcer ainsi Solidaires fonction publique.